

## Protection des espèces en péril

En 1995, la nécessité d'une approche renforcée et mieux coordonnée pour la conservation des espèces en péril a été reconnue par les différents gouvernements du Canada. Le gouvernement fédéral a tenu des consultations publiques en vue d'établir une approche nationale à ce sujet. L'ancienne ministre fédérale de l'Environnement a par la suite présenté une version «en langage courant» d'une éventuelle loi canadienne sur la protection des espèces en péril afin d'inviter une fois de plus le public à exprimer son point de vue.

## Élargissement des réseaux canadiens de zones marines protégées

Le ministre du Patrimoine canadien a publié un plan national de réseau de zones marines de conservation. Ce document décrit les 29 régions marines naturelles du Canada et orientera les efforts visant l'établissement d'un réseau de zones protégées représentant ces régions.

## Évaluation économique de la biodiversité

Le fait qu'on n'ait pu accorder une valeur économique à la nature a constitué l'un des plus importants freins à la préservation de la biodiversité et à l'utilisation durable des ressources biologiques. Le gouvernement fédéral a élaboré un système permettant de mesurer l'utilisation et les avantages économiques des espèces sauvages et des zones naturelles. Il a aussi entrepris des travaux visant la mise en place d'un inventaire de référence pour la détermination de la valeur des éléments environnementaux (Environmental Valuation Reference Inventory). Cet inventaire, qui couvrira 20 ans de travail en matière d'évaluation économique du capital naturel effectué dans le monde entier, sera mis à la disposition d'autres pays pour qu'ils puissent satisfaire leurs besoins dans ce domaine.

## Collaboration internationale en matière de biodiversité

Le Canada apporte son appui non seulement aux activités liées à la Convention sur la diversité biologique, mais aussi à d'autres activités. Par exemple, il a coparrainé avec le Chili et le Programme des Nations Unies pour l'environnement un atelier régional sur la valeur économique de la biodiversité. L'atelier avait pour but d'aider les pays d'Amérique latine et des Antilles à évaluer les effets de leurs politiques sur la biodiversité.

*L'industrie forestière a lancé un programme sur la biodiversité forestière en collaboration avec Habitat faunique Canada, groupe national de conservation. L'Association canadienne des pâtes et papiers et des producteurs agricoles ont aussi pris des initiatives coordonnées pour faire face aux défis présentés dans la Stratégie canadienne de la biodiversité.*